ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : (51) Cl. internationale : **MA 37733 B1** A61C 13/113

(43) Date de publication :

29.06.2018

(21) N° Dépôt : **37733**

(22) Date de Dépôt : **31.12.2014**

(71) Demandeur(s):

UNIVERSITE MOHAMMED V, Angle avenue Allal El Fassi et Mfadel Cherkaoui, Alirfane 8007.N.U, Rabat Rabat-Chellah (MA)

(72) Inventeur(s):

malha mustapha; benfdil faiza; touzri khalid

(74) Mandataire:

FATIMA ZAOUI

(54) Titre : TECHNIQUE DE POLYMERISATION DES PROTHESES DENTAIRES AMOVIBLES COMPLETES

(57) Abrégé : Malgré toutes les précautions prises par le laboratoire et par les fabricants des matériaux, lors de la phase de polymérisation des prothèses dentaires en résine, un certain nombre d'imprécisions sont générées, notamment des erreurs d'occlusion, imposant une étape d'équilibration occlusale des fois très mutilante vis-à-vis des surfaces dentaires. Ces dernières sont considérées comme étant les parties les plus résistantes d'une dent prothétique et donc toute atteinte à cette couche très solide peut être un déclencheur d'une abrasion accélérée.

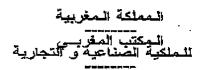
MA :

38393A3

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





RAPPORT DE RECHERCHE AVEC OPINION SUR LA BREVETABILITE

(Conformément aux articles 43 et 43.2 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle telle que modifiée et complétée par la loi 23-13)

Renseignements relatifs à la demande	
N° de la demande : 38393	Date de dépôt : 14/03/2014 ;
	Date d'entrée en phase nationale : 09/09/2015
Déposant : SANOFI and CELGENE	Date de priorité: 15/03/2013
AVILOMICS RESEARCH, INC.	
Intitulé de l'invention : COMPOSÉS HÉTÉROARYLE ET UTILISATIONS ASSOCIÉES	
Le présent document est le rapport de recherche avec opinion sur la brevetabilité établi par l'OMPIC conformément aux articles 43 et 43.2, et notifié au déposant conformément à l'article 43.1 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.	
Les documents brevets cités dans le rapport de recherche sont téléchargeables à partir du site http://worldwide.espacenet.com , et les documents non brevets sont joints au présent document, s'il y en a lieu.	
Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :	
Partie 1 : Considérations générales ☐ Cadre 1 : Base du présent rapport ☐ Cadre 2 : Priorité ☐ Cadre 3 : Titre et/ou Abrégé tel qu'ils sont définitivement arrêtés	
Partie 2 : Rapport de recherche Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité Cadre 4 : Remarques de clarté Cadre 5 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle	
 ☑ Cadre 6 : Observations à propos de certaines revendications dont aucune recherche significative n'a pu être effectuée ☐ Cadre 7 : Défaut d'unité d'invention 	
Examinateur: B.SADIKI	Date d'établissement du rapport 03/05/2018
Téléphone: 212 5 22 58 64 14/00	MAROCAIN do BE PROPRIETE HOUSTRIELLE OF COMMERCIACE SO IS LANCE